

SÉNAT

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1959-1960

Annexe au procès-verbal de la 1^{re} séance du 1^{er} décembre 1959.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1960, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Par M. Marcel PELLENC

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

**EXAMEN DES CREDITS
ET DES DISPOSITIONS SPÉCIALES**

ANNEXE N° 31

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Jacques DUCLOS.

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, *président* ; Jacques Masteau, Gustave Alric, Jean-Eric Bousch, *vice-présidents* ; Yvon Coudé du Foresto, Hector Peschaud, Julien Brunhes, *secrétaires* ; Marcel Pellenc, *rapporteur général* ; André Armengaud, Fernand Auberger, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Marc Desaché, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Jacques Duclos, Pierre Garet, Michel Kistler, Roger Lachèvre, Jean-Marie Louvel, Fernand Malé, André Maroselli, Georges Marrane, Max Monichon, René Montaldo, Geoffroy de Montalembert, Eugène Motte, Guy Petit, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Jacques Soufflet, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} législ.) : 300, 328 (annexe 32) et in-8° 68.
Sénat : 65 (1959-1960).

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe sur l'Imprimerie Nationale comporte pour l'exercice 1960 un montant de recettes et de dépenses s'élevant à 81.028.000 NF contre 75.305.000 NF pour 1959. L'augmentation est donc de 5.723.000 NF, soit 7 %.

Si on compare les crédits accordés pour 1959 et ceux qui sont demandés pour 1960, on constate que l'augmentation des recettes a été régulière au cours de l'année 1959 tout comme en 1958.

Ces chiffres sont le reflet du développement de l'activité des services de l'Imprimerie Nationale.

Cette activité accrue s'exprime également dans la quantité de papier utilisée.

Le tonnage de papier employé par l'Imprimerie Nationale ayant quelque peu baissé en 1957 (12.195 tonnes) par rapport à 1956 (13.520 tonnes) est passé en 1958 à 15.892 tonnes.

Mais il convient de préciser que les recettes constatées en 1957 (61.264.660 NF) étaient supérieures à celles de 1956 (53.326.000 NF) et en 1958 les recettes ont été de 76.893.250 NF avec l'augmentation de tonnage de papier utilisé, ci-dessus indiquée, augmentation provenant surtout de l'importance des travaux effectués par l'Imprimerie Nationale à l'occasion du référendum.

L'expansion et la modernisation de l'Imprimerie Nationale permettent de prévoir, eu égard aux résultats déjà obtenus en 1958, un accroissement continu de la production dans les années à venir, comme le confirment les résultats déjà obtenus au cours des neuf premiers mois de 1959.

En effet, le montant des recettes constatées au cours des neuf premiers mois de l'année s'élève à 39.907.650 NF, en augmentation de 25 % sur les recettes constatées en 1958 à la même époque.

Par suite du rythme plus rapide d'émission des titres de recettes en fin d'année, le montant des factures d'impression adressées aux administrations au cours des trois derniers mois de la gestion est toujours supérieur à celui des factures émises au cours des neuf premiers mois.

Dans ces conditions, et sans même appliquer au chiffre de recettes de 1958, la majoration de 25 % indiquée ci-dessus pour

évaluer actuellement ce que seront les recettes de 1959, il apparaît que le chiffre de 80 millions de NF peut être d'ores et déjà retenu pour 1959. Cela confirme et dépasse même les estimations inscrites au budget de 1959 pour 75.305.000 N F.

L'évaluation des recettes adoptée pour 1960 apparaît donc raisonnable puisqu'elle a été arrêtée à 81 millions de NF, soit un million de plus que le résultat attendu pour 1959.

Le développement de l'activité de l'Imprimerie Nationale s'est traduit non seulement dans les recettes mais aussi dans les dépenses.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau ci-après présente la comparaison des crédits ouverts en 1959 et des propositions formulées dans le projet de loi de finances pour 1960, propositions qui ont été votées par l'Assemblée Nationale.

**Comparaison des crédits ouverts par la loi de finances de 1959
et des propositions formulées dans le projet de loi de finances pour 1960.**

DESIGNATION	1959	1960				DIFFERENCE avec 1959.
		Mesures acquises.	Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En nouveaux francs.)				
PREMIÈRE SECTION						
Personnel	21.124.180	+ 1.012.324	22.136.504	+ 1.542.461	23.678.965	2.554.785
Matériel	42.249.380	+ 241.460	42.490.840	+ 3.970.475	46.461.315	4.211.935
Charges sociales.....	3.843.700	+ 393.830	4.237.530	+ 63.643	4.301.173	457.473
Dépenses diverses...	Mémoire.	»	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Dépenses d'ordre....	8.087.740	- 4.413.760	3.673.980	+ 2.912.567	6.586.547	- 1.501.193
Totaux.....	75.305.000	- 2.766.146	72.538.854	+ 8.489.146	81.028.000	5.723.000
A déduire:						
Virements à la 2 ^e section	- 6.200.000	+ 4.200.000	- 2.000.000	- 2.250.000	- 4.250.000	+ 1.950.000
Net 1^{re} section.	69.105.000	+ 1.433.854	70.538.854	+ 6.239.146	76.778.000	+ 7.673.000
DEUXIÈME SECTION						
Investissements	6.200.000	- 4.200.000	2.000.000	+ 2.250.000	4.250.000	- 1.950.000
A déduire:						
Virements à la 1 ^{re} section	Mémoire.	»	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Totaux 2^e section	6.200.000	- 4.200.000	2.000.000	+ 2.250.000	4.250.000	- 1.950.000
Totaux Imprimerie nationale...	75.305.000	- 2.766.146	72.538.854	+ 8.489.146	81.028.000	+ 5.723.000
Autorisations de programme	4.000.000	»	»	4.500.000	4.500.000	+ 500.000

Les augmentations importantes constatées de 1958 à 1959 étaient également réparties entre les dépenses de personnel et les dépenses de matériel.

Ces accroissements étaient dus :

— pour les dépenses de personnel, à l'augmentation de traitements et salaires et au développement de l'activité de l'établissement ;

— pour les dépenses de matériel, à la hausse des prix et à l'accroissement du volume des travaux confiés à l'Imprimerie nationale.

L'augmentation globale de 7 % des dépenses constatée entre 1959 et 1960 est due aux mêmes motifs.

Cette augmentation doit toutefois être examinée dans ses principaux éléments pour chaque section de budget annexe.

A. — PREMIÈRE SECTION. — EXPLOITATION

La première section comprend cinq parties : personnel, matériel, charges sociales, dépenses diverses et dépenses d'ordre, qui, par rapport à 1959, ont subi ensemble une augmentation de 5.723.000 NF pour 1960.

Les principales différences qui nécessitent une analyse concernent le personnel et le matériel.

a) *Dépenses de personnel.*

Le personnel de l'imprimerie nationale compte 1.950 personnes au total au 31 décembre 1959 :

- 152 fonctionnaires administratifs ;
- 160 fonctionnaires techniques ;
- 1.638 ouvriers.

L'augmentation des dépenses de personnel entre 1959 et les propositions pour 1960 s'élève à 2.554.785 NF dont 401.615 NF pour les fonctionnaires et 2.153.170 NF pour les ouvriers.

En ce qui concerne les fonctionnaires administratifs, les seules modifications enregistrées sont les conséquences d'un aménagement des effectifs effectué en 1959 ainsi que de la situation des vacances d'emplois.

Dans le cadre des fonctionnaires techniques, dix créations d'emplois sont demandées pour un coût total de 189.825 NF.

Ces créations d'emplois font partie d'un plan plus important mis partiellement en application en 1959, comme le montre le tableau ci-après.

Projet de renforcement du cadre technique de l'Imprimerie nationale.

GRADE S	TOTAL des créations d'emplois prévues.	ECHELONNEMENT envisagé dans le projet initial.			REALISATION du projet.	
		1959.	1960.	1961.	1959.	1960.
Protes principaux adjoints.	2	»	2	»	»	»
Protes de classe exceptionnelle	4	2	1	1	»	»
Protes	3	5	— 2	»	1	2
Protes adjoints	4	2	1	1	1	3
Sous-protés	22	10	6	6	4	5
Chef mécanicien principal.	1	»	1	»	»	»
Chefs mécaniciens	2	1	»	1	»	»
Correcteurs de classe exceptionnelle	1	1	»	»	»	»
Correcteurs	2	2	»	»	1	»
Correcteurs adjoints	6	6	»	»	3	»
Adjoints techniques	5	2	3	»	»	»
Totaux	52	31	12	9	10	10

Concernant les ouvriers, le crédit voté pour 1959 avait été calculé, lors de l'établissement du projet de loi de finances de 1959, en fonction de l'activité de l'Imprimerie nationale au cours des sept premiers mois de l'année 1958.

Deux relèvements de salaires ont été accordés au personnel ouvrier par arrêtés du 12 mars et du 7 juillet 1959 prenant respectivement effet à partir du 1^{er} décembre 1958 et du 1^{er} avril 1959.

L'incidence théorique du premier relèvement annuel a été exprimé en « Services votés 1960 » pour 894.650 NF ; quant à la seconde majoration, la même incidence a été exprimée en « Autorisations nouvelles 1960 » pour 499.967 NF.

Le crédit de 1959 s'est ainsi trouvé porté, après rajustement, de 17.846.830 NF à 19.241.447 NF.

Toutefois, en raison de l'accroissement de la production constaté au cours des neuf premiers mois de l'année 1959, confirmé par les salaires perçus par le personnel ouvrier en majorité aux pièces, le crédit global prévu ne permettrait pas d'assurer entièrement le paiement des salaires ouvriers pour l'année 1959. Un crédit supplémentaire sera demandé dans un délai très proche au titre de ce chapitre.

Les paiements de salaires effectués par quatorzaine du 1^{er} janvier au 26 septembre 1959 s'élèvent globalement à 14.320.000 NF et, sur cette base, l'on peut évaluer à 20 millions de NF la dépense annuelle 1960.

C'est ce dernier chiffre qui a été retenu pour calculer le montant de l'ajustement aux besoins réels de l'ensemble du chapitre qui s'élève ainsi à 20.000.000 NF — 19.241.447 NF = 758.553 NF.

En ce qui concerne les salaires, je veux dire que les problèmes sociaux qui se posent devant nous ne peuvent manquer d'avoir des répercussions à l'Imprimerie nationale comme partout ailleurs.

Les ouvriers de l'Imprimerie nationale bénéficient des dispositions de la convention collective de leur profession et, si comme cela serait légitime, des modifications sont apportées à cette convention collective dans le sens de l'amélioration, il faudra bien que les augmentations de salaires arrachées par les travailleurs du Livre soient satisfaites à l'Imprimerie nationale.

Pour ce qui est des fonctionnaires détachés à l'Imprimerie nationale, leurs revendications sont identiques à celles de l'ensemble des fonctionnaires et il ne serait pas sérieux de croire que le mécontentement légitime qui se manifeste dans les divers secteurs de la fonction publique s'arrête comme par enchantement devant la grille de l'Imprimerie nationale.

Je voudrais ajouter que les crédits destinés aux œuvres sociales (chapitre 61-88) restent sans changement depuis plusieurs années ; or ils sont des plus modiques puisqu'ils ne s'élèvent qu'à 8.170 NF. Ces crédits devraient être augmentés pour permettre la réalisation d'un vieux projet relatif à l'agrandissement de la cantine et pour permettre d'assurer dans des conditions convenables les garderies d'enfants.

b) *Dépenses de matériel.*

L'accroissement des dépenses de matériel entre 1959 et les propositions pour 1960 atteint 4.211.935 NF. Il porte principalement sur les achats, en augmentation de 2.625.000 NF, et sur les

travaux, fournitures et services extérieurs, en augmentation de 1.226.900 NF.

L'accroissement des achats est dû à trois causes :

— la hausse des prix sur les matières premières (8 % sur les papiers, 10 % sur les encres), les matières consommables (entre 8 % et 15 %) et les emballages (6,50 %), pour un montant de 1.625.000 NF.

— l'accroissement de la production, qui exige notamment 475 tonnes supplémentaires de papier, pour un montant de 968.000 NF ;

— l'extension des locaux, avec l'augmentation des frais de chauffage qui en découlent, soit 32.000 NF.

L'augmentation des dépenses pour travaux, fournitures et services extérieurs, est due à la hausse des prix et à l'extension des locaux mais subit une réduction du fait de la résorption des travaux confiés à l'extérieur.

La hausse des prix porte principalement sur les impressions sous-traitées (8 %) pour 1.448.000 NF sur un total de 1.624.900 NF.

L'extension des locaux entraîne diverses dépenses de réfection d'ateliers, de remise en état des matériels et de fourniture d'énergie pour 150.000 NF.

Mais, en compensation, une réduction de 548.000 NF est enregistrée concernant les travaux confiés à l'extérieur, dont le montant est évalué à 19.000.000 de NF.

En effet, parmi les travaux que l'Imprimerie nationale ne pouvait exécuter elle-même, jusqu'à ces dernières années, figurait la confection d'imprimés à l'usage des services mécanographiques : liasses simples ou multiples nécessitant éventuellement un carbonage.

Devant l'afflux des commandes d'imprimés de cette nature, dont l'emploi est maintenant généralisé par suite du développement considérable pris par les machines mécanographiques pour des travaux de statistique et de comptabilité, il a été décidé d'équiper progressivement l'établissement en machines permettant l'exécution des travaux de cette nature par l'Imprimerie nationale.

Deux machines viennent d'être récemment installées et l'acquisition de deux autres est prévue dans le programme 1960.

Telles sont les principales dépenses de la première section qui appellent un commentaire. Les charges sociales suivent en effet les dépenses de personnel. Quant aux dépenses d'ordre, elles concernent l'excédent de recettes affecté aux investissements, qu'il convient d'examiner.

B. — DEUXIÈME SECTION — INVESTISSEMENTS

L'évolution des dépenses d'investissement de l'Imprimerie nationale de 1954 à 1960 est retracée dans le tableau ci-après :

Dépenses d'investissement de l'Imprimerie nationale de 1954 à 1960.

ANNEES	FINANCEMENT DES DEPENSES d'investissement.		DEPENSES
	Annuités d'amortissement. 1	Excédent de recettes affecté. 2	d'investissement. 1+2
	(En nouveaux francs.)		
1954	495.000	2.146.510	2.641.510
1955	659.000	2.341.000	3.000.000
1956	741.800	1.258.200	2.000.000
1957	774.300	2.525.700	3.300.000
1958	983.200	3.216.800	4.200.000
1959	1.612.260	4.587.740	6.200.000
1960	1.826.020	2.423.980	4.250.000

Comme le fait apparaître le tableau ci-dessus, les dépenses de la deuxième section « Investissements », sont équilibrées en recettes par l'apport de deux virements de la première section « Exploitation » (dépenses). Le premier correspond aux annuités d'amortissements, le second, par suite de l'insuffisance du premier virement, correspondant à un prélèvement effectué sur l'excédent des recettes.

En fait, l'excédent de recettes affecté est calculé par différence entre les évaluations des crédits d'investissement et des crédits d'amortissement et constitue une simple ligne d'équilibre.

L'effort d'investissement le plus important des dernières années a eu lieu en 1958 et 1959.

Pour 1960, il concerne principalement l'équipement en matériel, comme il ressort du détail ci-après des opérations en cours et des opérations nouvelles.

a) *Les opérations en cours.*

Sur les 4.250.000 NF de crédits de paiement prévus pour 1960, 2.000.000 NF sont consacrés à la réalisation d'opérations en cours, dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	CREDITS de paiement. (En milliers de NF.)
Grosses réparations	200
Constructions	350
Matériel:	
Rotative offset et équipement électrique..... 1.560	
Manutention automatique de l'annuaire des télé- phones	100
Machines à composer Intertype.....	560
Machines à composer Lynotype.....	210
Machines offset Superbijou et retiration.....	270
Presses typographiques Albert.....	320
Massicots	210
3.230	3.230
Total	3.780
dont il faut déduire le report provisoire des crédits de paiement déjà alloués au titre de ces opérations et non utilisés en 1959..	— 1.780
Net	2.000

b) *Les opérations nouvelles.*

Des autorisations de programme sont demandées en vue de réaliser des opérations nouvelles pour un montant de 4.500.000 NF et les crédits de paiements correspondant pour 1960 atteignent 2.250.000 NF.

Sur les 4.500.000 NF d'autorisations de programme, 830.000 NF sont consacrés à des aménagements et installations divers et 3.670.000 NF à l'équipement en matériel. Les crédits de paiement correspondant pour 1960 sont respectivement de 390.000 NF et 1.860.000 NF.

Le détail des opérations envisagées est indiqué dans le tableau ci-après qui fait apparaître les efforts de modernisation de l'Imprimerie nationale.

Opérations nouvelles d'investissement de l'Imprimerie nationale.

O B J E T	AUTORISATIONS de programme demandées.	ECHEANCIER INDICATIF des paiements.	
		1960.	1961.
(En milliers de NF.)			
Fonderie :			
Cinq fondeuses Kustermann....	50	20	30
Gravure électronique Dow.....	50	20	30
Composition :			
Machine ligne bloc (réévaluation et extension des pro- grammes antérieurs).....	600	360	240
Réorganisation des ateliers....	300	150	150
Aménagement de la réserve...	500	250	250
Presse :			
Deux presses typographiques en blanc	360	150	210
Offset retriration : réévaluation du programme 1959 et acqui- sition d'une presse supplé- mentaire	420	280	140
Trois offset carré.....	180	60	120
Extension reports offset pour nouvelle rotative.....	250	250	»
Trois appareils photo-labora- toire	100	30	70
Deux machines Chambon.....	600	150	450
Travaux accessoires :			
Deux massicots.....	120	60	60
Trois plieuses.....	90	30	60
Transports. — Véhicules utilitaires.	50	50	»
<i>Aménagements et installations divers.</i>			
a) Bâtiment principal :			
Installations sanitaires et lava- bos	150	90	60
Mobilier destiné aux services d'études, du planning et du contrôle de qualité.....	200	50	150
Répartition du chauffage par secteur	200	90	110
b) Ancienne annexe :			
Installations sanitaires.....	100	60	40
Transformation des locaux....	100	50	50
Garage	50	20	30
Réfection du sol de la cour....	30	30	»
Totaux	4.500	2.250	2.250

*
* *

En conclusion et sous le bénéfice des observations qui précèdent, votre Commission vous propose l'adoption sans modification du budget annexe de l'Imprimerie nationale, déjà voté sans changement par l'Assemblée Nationale.

Concrètement cela revient à dire que la Commission demande au Sénat de voter :

1° Le crédit de 72.538.854 NF ouvert pour 1960 au titre de l'Imprimerie nationale par l'article 35 de la loi de Finances — Budgets annexes — Services votés ;

2° Le crédit de 8.489.146 NF ouvert pour l'année 1960 au titre de l'Imprimerie nationale par l'article 36 de la loi de Finances — Budgets annexes — Autorisations nouvelles.

Ainsi le Sénat votera les 81.028.000 NF indispensables au fonctionnement de l'Imprimerie nationale.